

LES ANALYSES DE L'ACRF

2006 / 23

LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

*L'opération 11 11 11, menée par le CNCND, tout le monde connaît. Son slogan 2006 sans doute un peu moins et pourtant il nous concerne tous et toutes. La pauvreté, c'est nos oignons. Nourrir la planète n'a pas de prix¹. Cette année, cette action publique de récolte de fonds s'enracine dans une réflexion sur l'accès à la nourriture pour tous et partout. La campagne qui la porte sensibilise aux enjeux de la **souveraineté alimentaire**.*

*Vous dites "**souveraineté alimentaire**"? On connaît à l'ACRF et on s'y implique puisque le mouvement est membre de la Plate-forme Souveraineté Alimentaire (PFSA) qui collabore à cette campagne 2006. Et depuis sa fondation, de la FIMARC, notre réseau international de mouvements ruraux dont l'un des derniers thèmes mobilisateurs était la souveraineté alimentaire². Véronique Dubois, vice-présidente de l'ACRF nous représente en ces lieux et nous permet de faire le point sur ce qui, il faut bien le dire, est un combat.*

Souveraineté et sécurité alimentaire

Au début des années 80, les problèmes alimentaires des pays du Sud étaient abordés sous l'angle de l'**autosuffisance** *. Dans cette même décennie, le débat a beaucoup évolué face au caractère structurel du déficit alimentaire de nombreux pays, notamment en Afrique et au Moyen-Orient. C'est ainsi que l'on est passé de la notion d'autosuffisance à un objectif moins radical de **sécurité alimentaire** *.

Depuis, les questions alimentaires sont devenues un enjeu majeur des négociations internationales, que ce soit dans le cadre des discussions sur l'accord agricole OMC (Organisation Mondiale du Commerce) ou au sein des Nations Unies où le droit à l'alimentation est un thème central des débats.

Parallèlement, les mouvements paysans nationaux et leurs fédérations régionales et internationales ont enregistré une forte montée en puissance. Ce phénomène a sans doute été accéléré par le refus que les pays riches ont opposé aux pays du Sud qui souhaitaient, au nom de leurs politiques de sécurité alimentaire ou de développement agricole, déroger aux règles générales de l'OMC. C'est ainsi que l'objectif « technique » de sécurité alimentaire qui ne concernait initialement que les pays du Sud, s'est transformé en un objectif plus politique de **souveraineté alimentaire** * porté par des mouvements du Nord comme du Sud. La souveraineté alimentaire est la condition préalable à la sécurité alimentaire.

¹ Campagne développée dans la revue *Demain, le monde* du CNCND à l'occasion de l'opération 11 11 11 2006.

² *Souveraineté alimentaire et développement harmonieux*, dans *Voix du monde rural*, n° 70, 2003.

ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES
ACRF – ASBL

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

Rédaction: Françoise Ansay

Site Internet : www.acrf.be

Cette question de souveraineté alimentaire conduit à aborder les problèmes agricoles internationaux de façon beaucoup plus large et plus complexe que le simple accès des pays du Sud au marché de Nord ou la suppression des subventions agricoles en Europe et aux Etats-Unis.

* **Autosuffisance** : capacité d'un pays à couvrir ses besoins alimentaires internes par la production agricole nationale.

* **Sécurité Alimentaire** : tout individu doit avoir accès à tout moment et en tout lieu à une alimentation saine et suffisante pour couvrir ses besoins en tenant compte de ses habitudes alimentaires (Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996).

Cette définition couvre différents aspects : disponibilité –qualité sanitaire des produits –distribution équitable –habitudes alimentaires.

* **Souveraineté Alimentaire** : droit des peuples et communautés à définir eux-mêmes des politiques alimentaires et agricoles qui soient appropriées sur le plan environnemental, social, économique et culturel à leur condition unique.

Une mobilisation au Nord comme au Sud

Le droit à l'alimentation

Nous sommes tous concernés par le droit à l'alimentation. Le droit à l'alimentation c'est le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante et adéquate, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie physique et psychique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne" ³

Aussi nombreuses sont les associations et les ONG qui se mobilisent autour de ce problème pour faire advenir ce droit fondamental de tout être humain. Par le biais des engagements et des actions de l'une d'entre elles, la Plate-forme pour la Souveraineté alimentaire (PFSA), nous pouvons percevoir les grands enjeux qui traversent le droit à la souveraineté alimentaire.

Impliquer la société civile

La PFSA réunit des représentants issus de divers horizons : ONG de développement, organisations rurales et agricoles, mouvements de défense de l'environnement et des consommateurs, ... Elle a été mise en place à l'occasion de la préparation du Sommet Mondial de l'Alimentation en 1996. La PFSA désire impliquer les acteurs concernés de la société civile.

L'ACRF est membre de la PFSA belge francophone. Une plate-forme belge néerlandophone existe également. Des plates-formes similaires existent dans plusieurs pays. Le réseau européen regroupe à l'heure actuelle les plates-formes autrichienne, espagnole, française, italienne, néerlandaise et belges. Elles comptent plus de 150 organisations de la société civile.

Chaque plate-forme reste autonome mais de nombreux contacts et rencontres permettent une meilleure connaissance réciproque des différentes problématiques et priorités de chaque pays dans le domaine agricole et surtout une compréhension des enjeux communs.

³ J. Ziegler, rapporteur spécial à l'ONU pour le Droit à l'alimentation. Rapport à la commission des Droits de l'Homme de l'ONU, 2002.

Au-delà des intérêts sectoriels, par souci des intérêts collectifs internationaux, la PFSA veut promouvoir la Souveraineté Alimentaire pour tous. Son travail est par conséquent engagé en faveur de relations Nord – Sud plus justes. Déjà à plusieurs reprises, des prises de positions communes ont pu être élaborées surtout à propos des réformes de la PAC (Politique Agricole Commune) ou de l'OMC.

Des principes

L'agriculture familiale revêt une importance capitale pour assurer la sécurité alimentaire et l'accès des populations aux ressources partout dans le monde. Les attentes de la société à l'égard de l'agriculture familiale sont multiples : outre la sécurité alimentaire des populations et la production d'une alimentation saine et appropriée, elle contribue à développer un tissu social et économique dans les zones rurales et à maintenir, voire améliorer, l'environnement et le paysage.

La souveraineté alimentaire constitue une condition indispensable pour que l'agriculture familiale puisse assurer les rôles qui lui sont dévolus (la sécurité alimentaire, l'accès aux ressources comme la terre, l'eau, les semences, ...)

Des politiques agricoles efficaces assurant des prix rémunérateurs pour les produits agricoles, reflétant les intérêts et la solidarité entre les producteurs des différents pays et régions doivent traduire la reconnaissance de la souveraineté alimentaire et de la prépondérance de l'agriculture familiale.

La première solidarité est d'éviter que des courants d'échanges ne viennent déstabiliser les marchés internes des autres pays, notamment dans le cas d'exportations du Nord vers le Sud. Elle doit permettre aux peuples et Etats *de favoriser et protéger les marchés internes ou régionaux.*

En conséquence, les règles qui régissent le commerce doivent être au service d'une telle vision et non le contraire. Ces règles doivent être adaptées aux *exigences du développement interne des différents pays* avec une attention tout particulière pour les pays les plus pauvres.

Des organismes internationaux à interpeller

Souveraineté alimentaire et Organisation Mondiale du Commerce (OMC)

La crise alimentaire (illustrée entre autres, en Europe, par l'affaire de la vache folle, l'utilisation controversée des organismes génétiquement modifiés ou la contamination par la dioxine) a des conséquences économiques et humaines considérables touchant de nombreuses populations de notre planète et plus sensiblement le monde paysan.

L'industrialisation massive de l'agriculture et de l'élevage est, pour une bonne part, à l'origine de cette situation. La libéralisation du commerce favorisée par le GATT-OMC impose un système de concurrence féroce entre les multinationales de l'agroalimentaire : « il faut toujours produire plus et à moindre prix ». En découlent une dérégulation du secteur agricole à l'échelle de la planète, un démantèlement social dans de nombreuses régions du monde, des atteintes à l'environnement et une perte de qualité des aliments.

Politique Agricole Commune (PAC)

Le système agricole européen qui s'est construit sous l'impulsion de la PAC a démontré ses limites (crises alimentaires, non-respect de l'environnement, situations professionnelles précaires de paysans, atteinte à la souveraineté alimentaire, etc.) ainsi que l'impasse de l'industrialisation et de la concentration de l'agriculture.

Une révision profonde de la PAC s'impose, non seulement sous la pression des pays membres, mais aussi dans un contexte d'élargissement européen et de négociations internationales à l'OMC.

L'incohérence des politiques européennes qui défendent d'une part un modèle de production fondé sur une agriculture multifonctionnelle tout en développant sa vocation exportatrice (principalement fondée sur des pratiques de dumping c'est-à-dire de la vente d'un produit à un prix inférieur à son coût de production), appelle à la revalorisation d'instruments de régulation des marchés agricoles communautaires et internationaux. Dans ce cadre, les préoccupations des petits producteurs du Sud qui jouent un rôle central dans l'alimentation populaire, doivent être entendues. Des propositions concrètes sont développées dans le cadre de la PFSA, mais aussi en liaison avec les ONG et organisations paysannes européennes et du Sud comme la FIMARC.

Non au sentiment d'impuissance

Au-delà de cette approche ciblée, se décèle la volonté de citoyens et citoyennes de refuser de subir et de réagir. Mise en réseau d'associations, l'échange d'informations, élaboration d'analyse, de prises de position à l'encontre des différentes réformes imposées par les instances internationales (OMC, UE), sensibilisation d'un large public par des campagnes d'information, travail d'influence politique (lobbying), participation à des manifestations, aux forums sociaux permettent de maintenir une attention constante à l'application du droit à l'alimentation pour ne plus devoir en arriver à écrire "Je cultive, donc j'ai faim"; "Tu mangeras quand tu seras compétitif" ; "L'agriculture n'est pas une marchandise"⁴

Conclusion

La promotion de la souveraineté alimentaire, loin d'opposer les agricultures du Nord à celles du Sud, promeut les agricultures paysannes partout dans le monde. Ce sera aux dépens de l'agriculture industrielle, faut-il s'en plaindre? Car nourrir la planète n'a pas de prix.

Véronique Dubois, vice-présidente de l'ACRF

L'ACRF souhaite que

les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites ;

n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.

Avec le soutien de



⁴ *La pauvreté, c'est nos oignons!* petit dépliant de 8 pages résumant les enjeux de la souveraineté alimentaire, CNCD, 2006.